

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil huit, le vingt novembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le cinq novembre, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian PERRON, Maire.

Étaient présents : Monsieur Christian PERRON, Maire, Monsieur Claude LE TROEDÉC, Madame Brigitte ROIG, Monsieur René LE MOULLEC, Adjoint, Mesdames Monique LE TENNIER, Michelle CANTERO, Isabelle LE PUIL-THOMAS, Marie-Claire AUDIC, Catherine LORES, Catherine GULLEMOT, Messieurs Christian LE GOFF, Michel MORVAN, Jean-Claude LE CUNFF, Patrice CROIZER, Nicolas QUEMENER

Secrétaire de séance : Madame Michelle CANTERO est nommée secrétaire de séance

Procès-verbal de la dernière réunion : il est adopté à l'unanimité

MOTION CONTRE L'IMPLANTATION D'UN CENTRE D'ENFOUISSEMENT DE DECHETS INDUSTRIELS A PLOURAY :

Le Conseil Municipal s'étonne d'avoir appris uniquement par voie de presse l'existence d'un important projet de centre d'enfouissement de déchets industriels à PLOURAY.

Conscient que le Département du Morbihan et la Région doivent trouver des solutions pour la gestion des déchets, le Conseil Municipal dénonce l'opacité totale qui entoure ce dossier et souligne que la démarche engagée actuellement est en totale contradiction avec la nécessaire transparence requise pour ce type de projet et attendue par la population.

Le Conseil Municipal s'étonne d'une part de voir un tel projet être envisagé en tête de bassin versant de l'Ellé à l'initiative de l'opérateur privée GDE et d'autre part, de voir effectuer des forages sur les terrains sans qu'aucune autorisation n'ait été délivrée.

Le dossier de gestion départementale et régionale des déchets mérite d'être traité de manière cohérente et démocratique, aussi le Conseil Municipal demande, avant tout choix et ouverture du site, une analyse et un débat transparents sur la question au niveau des services de l'Etat et des collectivités territoriales.

Pour ces différentes raisons, le Conseil Municipal émet à l'unanimité, en soutien à l'association Nature et Patrimoine en Centre Bretagne et au Conseil Municipal de PLOURAY, un avis défavorable à ce projet d'implantation de centre d'enfouissement de déchets industriels.

Pour copie conforme,
Le Maire,

